

## La députée et les bouseux



Le 2 mars dernier l'interprofession Fibois Landes de Gascogne accueillait madame Anne-Laure Cattelot, députée LREM chargée par le premier ministre d'un rapport sur la forêt.

Il y avait là une quinzaine de personnes représentant votre syndicat, l'ONF, la coopérative, les ETF, les industriels et le FCBA. Nous avons notamment montré à notre invitée, dans le sud des Landes, la plantation d'une parcelle de 7 ha entourée de coupes rases ou de très jeunes plants sur près de 40 ha, ce qui n'a pas suscité la moindre observation ni remarque négative de sa part.

Bien au contraire elle a manifesté un intérêt certain pour cette station en plantant elle-même un pin maritime, ce qui est attesté par la photographie que nous avons publiée dans notre n° 667 du mois d'avril.

Le court article qui l'accompagnait se terminait ainsi : « *Nous ne pouvons que nous féliciter de la qualité des échanges avec la députée Anne-Laure Cattelot et espérons vivement que son rapport reprendra les constats partagés* ».

Bel optimisme malheureusement douché par ce rapport contenant 19 recommandations, dont deux inacceptables car elles représentent pour notre massif de véritables casus belli.

Il s'agit d'une part de la fusion entre l'ONF et le CNPF, dont aucun forestier privé local ne voit en quoi elle pourrait améliorer sa situation, et d'autre part de la limitation des coupes rases à... 2 hectares !

**" Ce rapport finira  
comme les autres  
sur une étagère. "**

J'ai déjà expliqué que notre forêt des Landes de Gascogne ne survivrait pas à un tel diktat et que nous ne renoncerions donc jamais à ces coupes, devrions-nous entrer en résistance.

L'étude de l'argumentaire associé à cette recommandation « écocide » nous plonge dans une gêne affligée, car on n'y découvre que quelques affirmations exclusivement subjectives : « *impact paysager* » qui serait « *mal accepté par les riverains et les collectivités* », « *arrivée de résineux qui n'ont pas bonne presse* »...

Ces manques de maturité et d'objectivité apparents sont confirmés par une carte de France du « Taux de forêt momentanément déboisée » représentant notre massif en rouge sang pour un taux supérieur à 30 %, alors qu'il ne s'agit que du résultat des deux tempêtes de 1999 et 2009.

Candeur étonnante au regard de la recommandation qui nous fâche, on lit aussi ailleurs qu'en ce qui concerne les coupes rases, « *le manque de connaissance n'éclaire pas la décision et nous laisse dans l'incertitude et les interprétations* »...

Bref, ce rapport ne mérite pas que l'on s'y attarde et finira comme les autres sur une étagère.

Je le regrette pour son auteur, que nous les bouseux avons trouvé sympathique sur le terrain, mais aucun forestier des Landes de Gascogne ne pourra le remercier ni le féliciter pour la qualité de son travail, faute d'avoir eu le courage de reconnaître la spécificité de notre écosystème forestier.

**Vincent DORLANNE**  
Président du Syndicat  
des Sylviculteurs du Sud-Ouest

### Publication du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest

Direction - Rédaction Administration : MAISON DE LA FORÊT - 6, Parvis des Chartrons - 33075 BORDEAUX CEDEX - Tél. : 05 57 85 40 13 - Fax : 05 56 81 65 95 - e-mail : sso@maisondelaforet.fr Directeur de la publication : Vincent Dorlanne Rédacteur en chef : Éric Dumontet - Comité de rédaction : Gaëlle Burlot - Gabriella Carrère - Éric Dumontet - Vincent Dorlanne - Laurence Fort - Roland de Lary - Marine Leblanc - Marie-Anne Sessac - KA2 Communication Crédit photos : CPF - Maison de la Forêt Publicité : HUGO CONSEIL 28, Allées d'Orléans 33000 BORDEAUX Tél. 07 81 09 93 41 e-mail : hdecerval@gmail.com - Mise en page : KA2 Communication à Bordeaux Imprimerie : Imprimé avec des encres à base végétale sur papier certifié PEFC par LAPLANTE à Mérignac Commission Paritaire n°0524 G 80827

